

CONVENTION DE COOPÉRATION ET D'ENGAGEMENTS

LYON 2030 - VILLE CLIMATIQUEMENT NEUTRE

Convention établie entre :

emlyon business school

&

La Ville de Lyon

Préambule

Les activités humaines sont responsables du dérèglement climatique observé ces dernières décennies à l'échelle du globe. Le territoire lyonnais ne fait pas exception. Le climat à Lyon a déjà changé, impactant le quotidien des Lyonnais, en particulier les personnes les plus fragiles. Les scénarios climatiques à l'horizon 2070 appliqués à Lyon prévoient que les températures s'apparentent à celles d'Alger si rien n'est fait d'ici là.

Agir pour le climat nécessite une adaptation de nos modes de vie, une remise en question de notre rapport au vivant et aux limites planétaires, de nos modes d'organisation sociale et de nos politiques publiques. À l'échelle d'une ville, réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre suppose de réinventer de nouvelles manières de faire société et cité, d'imaginer et de concrétiser un avenir plus sobre. La ville doit aussi s'adapter aux fortes chaleurs, à la sécheresse des sols, et potentiellement à l'accélération d'épisodes météorologiques extrêmes.

Afin de relever ce défi climatique, la municipalité s'est fixé en 2022, dans le cadre d'un appel à projets européen, l'objectif le plus ambitieux qui soit : l'atteinte de la neutralité climatique en 2030. Cet objectif couvre toutes les émissions de gaz à effet de serre, aussi bien celles produites sur le territoire lyonnais que celles dites "indirectes", par les achats de biens et de services notamment. Les émissions de la municipalité ne représentent que 5% des émissions du territoire et ses politiques publiques n'ont un impact que sur 20% à 30% des émissions territoriales. Dès lors, seules une mobilisation collective et massive, et la coopération entre tous les acteurs locaux permettront de rendre cet objectif atteignable : acteurs relais vers les citoyens, acteurs économiques, acteurs de l'enseignement et de la recherche, acteurs de la jeunesse, étudiants, acteurs publics et parapublics... et plus largement l'ensemble des citoyens.

En articulation avec la vision collective portée par le pacte climat Lyon 2030, les *conventions de coopération et d'engagements Lyon 2030* sont établies par chaque membre de l'Agora. Elles formalisent leurs engagements et les axes de coopération avec la municipalité, qui sont adaptés à leurs spécificités : leurs enjeux, leur capacité à agir et leur cœur de métier ou d'action.

Article 1 : objet de la convention

La présente convention formalise la vision et les engagements pour la neutralité climatique à l'horizon 2030 à Lyon de emlyon business school ainsi que les axes de coopération avec la Ville.

Cette convention s'articule avec la vision et les propositions d'engagements collectifs formulées par l'Agora figurant dans le pacte climat Lyon 2030.

Article 2 : durée de la convention et suivi

La présente convention est établie pour une durée s'étalant de la date de sa signature au 31 décembre 2030.

emlyon business school s'engage à un suivi annuel.

Article 3 : engagements de la Ville de Lyon

Dans le cadre de cette convention, la Ville de Lyon s'engage à fournir les services suivants de façon partagée avec les membres de l'Agora.

- Faciliter l'interface avec les acteurs territoriaux et l'accès aux ressources existantes en matière de climat / transition écologique ;
- Contribuer à l'identification de financements et au montage de projets associant les membres de l'Agora en fonction des priorités et des actions identifiées dans le pacte climat Lyon 2030 ;
- Valoriser largement les engagements d'emlyon business school ;
- Accompagner emlyon business school à évaluer l'impact climatique de ses actions ;
- À l'échelle de ses compétences et son patrimoine, renforcer son plan climat municipal et y intégrer les retours du pacte climat Lyon 2030 et favoriser les partenariats avec les membres de l'Agora.

Article 4 : contexte, vision et engagements de emlyon business school

Contexte

- En 2023, emlyon business school fait déjà face au défi climatique et écologique et identifie les vulnérabilités suivantes : hausse des températures, canicules, difficultés à maintenir un environnement de travail agréable et favoriser les apprentissages.
- emlyon business school mesure ses émissions de gaz à effet de serre et s'est doté d'une stratégie climat et transition écologique pour réduire ses impacts.

Vision 2030

- D'ici 2030, emlyon business school aura poursuivi sa mission de « former et accompagner tout au long de leur vie des personnes éclairées qui transforment les organisations avec efficacité pour une société plus juste, solidaire et respectueuse de la planète ». La principale contribution d'emlyon business school à la neutralité climatique passe par l'éducation et la sensibilisation de tous ses étudiants et apprenants à l'urgence climatique et la nécessité de repenser nos modes de vie, de loisirs, de consommation, nos usages et nos habitudes en faveur de la transition écologique. La structure emlyon business school en elle-même sera davantage résiliente face au dérèglement climatique et contribuera à la neutralité climatique par la sobriété de ses consommations énergétiques, de mobilité et un modèle d'achat plus responsable (restauration, IT, services).
- De nombreux défis doivent être relevés pour rendre cette vision une réalité :
 - La formation des étudiants et apprenants ;
 - La mobilité des étudiants et des collaborateurs à l'international ;
 - Une gestion optimisée des consommations d'énergie ;

- Une rationalisation des équipements IT et numérique ;
- La chaîne de valeur dont les fournisseurs et prestataires de services de l'école.

Engagements

emlyon business school a rejoint l'Agora Lyon 2030 en février 2023. À l'horizon 2030, dans le cadre de cette convention de coopération et d'engagements à l'échelle de la ville de Lyon, emlyon business school mettra en œuvre des engagements sur 3 axes :

Axe 1 : Contribution au fonctionnement de l'Agora Lyon 2030 et ses productions

emlyon business school s'engage à :

- **participer à la mise en œuvre du pacte climat Lyon 2030** élaboré collectivement ;
- **participer** aux sessions plénières de l'Agora (1 à 2 fois par an) et **contribuer** aux travaux de l'assemblée ;
- participer aux échanges de bonnes pratiques lors de réunions de travail ou d'ateliers.

Axe 2 : L'embarquement / la mobilisation au-delà de l'Agora

emlyon business school s'engage à relayer les travaux de l'Agora et les actualités Lyon 2030 en interne et en externe.

emlyon business school s'engage également à continuer à sensibiliser les étudiants et les collaborateurs : fresque, atelier 2tonnes, Semaine Etudiante de l'Ecologie et de la Solidarité ; à former les étudiants aux ateliers d'intelligence collective pour qu'ils puissent sensibiliser à leur tour et essaimer.

Axe 3 : Actions sur des priorités thématiques identifiées par l'Agora Lyon 2030

ENGAGEMENT 1 : RENFORCER LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DE CHAQUE ÉTUDIANT, ÉTUDIANTE, APPRENANT ET APPRENANTE AUX ENJEUX DE L'URGENCE CLIMATIQUE

En lien avec l'engagement du pacte climat Lyon 2030 « 15. Partager et faire ensemble », emlyon renforcera la formation et la sensibilisation de chaque étudiant, étudiante, apprenant et apprenante aux enjeux de l'urgence climatique. L'urgence écologique et la quête de sens constituent des préoccupations majeures de nos apprenants, nos partenaires entreprises/employeurs et nos professeurs-chercheurs. Ces derniers ont identifié la nécessité d'intégrer la notion de transition écologique aux programmes existants, et de créer des programmes qui lui soient plus spécifiquement dédiés. De nombreuses actions ont déjà été menées et l'école a l'objectif pour 2030 de renforcer ces enseignements en faveur de la conscientisation à l'urgence climatique et au passage à l'action par la formation et la sensibilisation de tous nos étudiants et apprenants. Cet engagement contribue à Lyon 2030 car l'école éclaire ainsi les citoyens sur la réalité climatique et forme des futurs managers responsables et conscients des impacts de leurs choix ou de leur action sur le dérèglement climatique.

ENGAGEMENT 2 : PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES POUR LES ÉCHANGES ACADÉMIQUES DES ÉTUDIANTS

En lien avec l'engagement du Pacte Climat Lyon 2030 « 5. *Organiser et favoriser les déplacements collectifs pour favoriser plus de sobriété* », emlyon business school souhaite mettre en place une bourse carbone - une incitation financière - afin d'encourager les étudiants à utiliser le train, le bus ou le covoiturage pour se rendre sur leur lieu d'échange académique européen. En parallèle des dispositifs de sensibilisation des étudiants sur l'impact de l'avion, des déplacements en général (conférence de rentrée, afficher sur l'intranet les tonnes de CO₂ émis avec un déplacement en avion versus un déplacement en train) seraient proposés.

Cet engagement contribue à Lyon 2030 car les déplacements, et plus précisément les mobilités internationales, sont aujourd'hui le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre dans notre bilan carbone. Nous savons donc que c'est une priorité. Environ 150 étudiants par an sont concernés par des échanges académiques en Europe. Autant de possibilités de reporter le choix du transport vers le train et de baisser les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, liées à l'avion.

ENGAGEMENT 3 : ENRICHIR LE PLAN DE MOBILITÉ DOUCE EMPLOYEUR

En lien avec l'engagement du Pacte Climat Lyon 2030 « 4. *Mettre en place de manière systématique des Plans de Mobilité Employeur ambitieux et coconstruits* », emlyon business school proposera un plan de mobilité employeur audacieux et en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport des collaborateurs notamment autour du vélo. Plusieurs actions sont envisagées :

- Plan de mobilité douce ;
- Évolution de la prise en charge des transports en commun ;
- Prise en charge des dépenses liées aux mobilités douces entre le domicile et le travail : abonnement vélo, aide à l'achat d'un vélo, réparation vélo... ;
- Étude de la mise en place du label employeur pro vélo sur le campus de Gerland : avec un ensemble de services lié à la promotion du vélo, la conduite et la sécurité à vélo, l'autoréparation, des aides financières... ;
- Promotion du covoiturage.

Faire la promotion des mobilités douces et notamment du vélo permet de participer au changement d'habitudes et d'usage de la voiture vers le vélo dans les déplacements professionnels d'une part mais aussi dans les usages personnels et donc, participe à l'engagement neutralité sur le territoire lyonnais.

ENGAGEMENT 4 : RENFORCER NOTRE OBJECTIF CLIMAT EN CONTRIBUANT À LA NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2030 (ET NON PLUS 2050)

emlyon business school s'engage à poursuivre ses efforts, continuer à mobiliser toutes ses parties prenantes afin de les embarquer dans l'atteinte concrète de son plan climat. En particulier, l'école étudiera la possibilité d'atteindre une neutralité climatique à 2030 versus 2050.

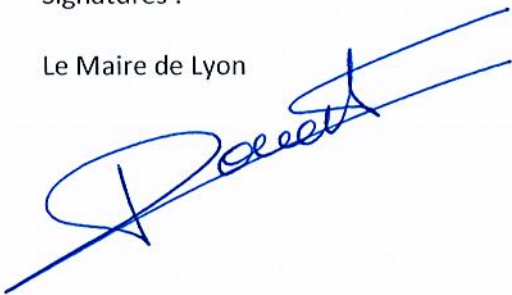
Article 5 : interprétation et exécution de la convention

En cas de contestation sur l'interprétation et l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend à l'amiable. Si, dans un délai d'un mois à compter de la réception par l'une des parties des motifs de contestation, le différend persiste et aucun accord n'est trouvé, les parties peuvent saisir toute personne qu'elles désignent d'un commun accord afin d'engager une procédure de médiation.

Fait à Lyon le

Signatures :

Le Maire de Lyon

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. P. P.', written over a horizontal line.

emlyon business school

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Z. P.', written over a horizontal line.